

Le mercredi 10 mai 2023

COMMUNIQUE DE PRESSE

Villes de France et le Conseil National des Villes et Villages Fleuris renforcent leurs liens pour valoriser la biodiversité en milieu urbain

Gil Avérous, président de Villes de France a signé aujourd'hui une charte avec M. Thibaut Beauté, Président du *Conseil National des Villes et Villages Fleuris (CNVVF)* pour soutenir et promouvoir le label national des Villes et Villages Fleuris au sein des villes françaises.

En effet, ce label exigeant souligne toujours une stratégie municipale globale et cohérente. Les critères d'attribution, à l'origine dédiés à la qualité esthétique du fleurissement, ont progressivement laissé une place prépondérante à la manière d'aménager et de gérer les espaces paysagers, pour valoriser la qualité de vie des résidents et des visiteurs.

Villes de France et le CNVVF partagent la conviction que la qualité de vie des citoyens et même leur santé est étroitement liée à la qualité de la biodiversité des quartiers dans lesquels ils vivent. Par leur rôle essentiel, les plantes des villes aident à améliorer la qualité de l'air, de l'eau et du sol. La nature insérée dans le milieu urbain amène des bénéfices psychologiques et physiques pour les citoyens lorsqu'ils vivent dans des quartiers verts. C'est pour cette raison que beaucoup de villes aménagent de nombreux espaces végétalisés.

Nos collectivités sont aussi particulièrement engagées dans le programme Action Cœur de Ville et dans les démarches Écoquartiers pour revitaliser les centres de nos villes. A l'occasion de l'Acte II de ces programmes, nos villes moyennes et leurs intercommunalités veulent donner plus de place à la nature. Villes de France travaille avec ses partenaires à faire évoluer ces dispositifs entre 2023 et 2026 dans le sens d'un accroissement de la biodiversité en ville.

Les partenaires s'engagent à travailler ensemble pour promouvoir la nature en milieu urbain, et ses nombreux bienfaits (rafraîchissement, désimperméabilisation des sols, sobriété foncière, biodiversité, renaturation) en ayant un impact bénéfique sur la santé des habitants.

A propos de Villes de France

Présidée par Gil Avérous, maire de Châteauroux, Villes de France, dont Jean-François Debat, maire de Bourg-en-Bresse est président délégué, est une association d'élus pluraliste. Elle représente et accompagne les villes de 10 000 à 100 000 habitants et leurs intercommunalités qui forment l'armature urbaine de notre pays. Elle regroupe ainsi près de la moitié de la population française.

Contact presse : contact@villesdefrance.fr – Tél. 01 45 44 99 61

A propos de CNVVF

Le Conseil National des Villes et Villages Fleuris est une association loi 1901 qui veille à l'organisation et au respect de la charte de qualité des « Villes et Villages Fleuris », le label national de la qualité de vie. Il assure son développement et sa promotion au niveau national, en lien avec les régions et les départements, et accompagne les communes dans la valorisation de leur identité paysagère. Le label récompense l'engagement des collectivités en faveur de l'amélioration du cadre de vie. Il prend en compte la place accordée au végétal dans l'aménagement des espaces publics, la protection de l'environnement, la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité, la valorisation du patrimoine botanique français, la reconquête des cœurs de ville, l'attractivité touristique et l'implication du citoyen au cœur des projets. Le Conseil d'Administration est composé de représentants du Ministère de la culture et de la communication, d'élus de collectivités locales et territoriales ainsi que de professionnels de l'horticulture, de l'environnement, du tourisme, du paysage et de l'urbanisme.

Contact Presse : julien.favre@cnvfv.fr - Tél : 01 44 97 02 79